



DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL

587, route de Lavacant – 32000 AUCH

N° SIRET : 31796116700028

Téléphone secrétariat : 05.62.05.51.21 / Fax : 05.62.05.49.03

Téléphone techniciens : CTD : 05.62.05.65.74 / CDFA : 05.62.05.65.51

Web : <http://districtfootgers.fff.fr> E.mail : secretariat@districtfootgers.fff.fr

DISPOSITIONS FINANCIERES 2022-2023

(Validées par le Comité Directeur du 22 Août 2022)

1 ^{er} forfait seniors (D1, D2 et D3) et féminines	50 €
2 ^{ème} forfait seniors (D1, D2 et D3) et féminines	70 €
3 ^{ème} forfait seniors et forfait général (D1, D2 et D3) et féminines	100€
1 ^{er} forfait jeunes	30 €
2 ^{ème} forfait jeunes	40 €
3 ^{ème} forfait et forfait général jeunes	50 €
Forfait général avant les compétitions	100 €
Forfait général dans les 2 dernières journées de championnat (foot à 11)	460 €
Retrait ou engagement d'une équipe de jeunes avant la compétition	40 €
Equipe abandonnant volontairement le terrain	100 €
Fraude sur l'identité d'un joueur (minimum 250€)	250 €
Falsification de licence de joueur (minimum 250€)	250 €
Falsification feuille de match (au club responsable)	250 €
Feuille de match irrégulière	30 €
Non utilisation de la FMI (au club fautif)	30 €
Non envoi ou envoi hors délais de la FMI par le club recevant	25 €
Feuille de match papier retournée hors délais (seniors et jeunes)	25 €
Feuille de match papier seniors et jeunes hors délais (+ 1 semaine)	50 €
Licence joueur manquante seniors ou féminine	20 €
Licence joueur manquante jeunes	10 €
Licence dirigeant manquante	20 €
Licences joueurs manquantes (forfait par équipe)	35 €
Absence de délégué à la police du terrain	30 €
Absence sur le stade de l'affiche « RESPECTEZ L'ARBITRE »	50 €
Refus non motivé de prêt de terrain	40 €
Non saisie de résultat sur internet	30 €
Saisie hors délais de résultat sur internet	25 €
Saisie erronée de résultat	25 €
Défaut de renseignement ou non-retour de document dans les délais impartis	35 €
Joueur non qualifié	15 €
Refus non motivé d'une sélection par un joueur	40 €
Défaut de surclassement	50 €
Non-respect de la catégorie d'âge	25 €
Non-respect des obligations clubs art. 57 et 58 des RG du District (Equipes et ententes de jeunes)	50 €
Modification calendriers hors délais	35 €
Réclamation confirmée par une équipe senior ou féminine	40 €
Réclamation confirmée par une équipe jeune	25 €
Réclamation non confirmée-frais de dossier	25 €
Frais ouverture de dossier sans suite	22 €
Frais ouverture dossier (articles 1 à 8 barème disciplinaire)	25 €
Frais ouverture dossier (articles 9 à 13 barème disciplinaire)	43 €
Frais de procédure sur appel règlementaire	45 €
Frais de procédure sur appel disciplinaire	60 €
Frais de notification (suspension > 6 matchs)	6 €
Absence non excusée à des convocations d'Instance (par personne)	35 €
Avertissement	15 €
Exclusion (récidive d'avertissements pendant la rencontre)	30 €
Non restitution ou détérioration trophées District	150 €

Absence à l'Assemblée Générale	100 €
Contrôle de conformité des installations	25 €
Forfait Coupe du Gers Jeff AUCOURT (jusqu'aux 1/4 de Finale)	100 €
Forfait Coupe du Gers Jeff AUCOURT (1/2 Finale et Finale)	200 €
Forfait Coupe du Gers Julie PEGUILHAN (jusqu'aux 1/4 de Finale)	100 €
Forfait Coupe du Gers Julie PEGUILHAN (1/2 Finale et Finale)	200 €
Forfait autres Coupes et Challenge (jusqu'aux 1/4 de Finale)	50 €
Forfait autres Coupes et Challenge (1/2 Finale et Finale)	100 €
Forfait Coupe Jeunes U15 – U17 – U19 (jusqu'aux 1/4 de Finale)	50 €
Forfait Coupe Jeunes U15 – U17 – U19 (1/2 Finale et Finale)	75 €
<u>Clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage</u>	
D1 : par année d'infraction et par arbitre manquant	120 €
D2 et D3 : par année d'infraction et par arbitre manquant	50 €